



Le «pacte de responsabilité» du Président de la République :

Une attaque frontale contre les travailleurs et la Sécurité sociale

La conférence de presse du président de la république du 14 janvier dernier plante le décor d'une nouvelle offensive contre les droits des salariés, venant après la loi dite de sécurisation de l'emploi, après une énième réforme des retraites qui porte la durée de cotisation à 43 ans, ce pacte de responsabilité va constituer non seulement un nouveau cadeau au patronat mais consacrer un effondrement de la part des salaires dans la valeur ajoutée digne de celui de 1982 déjà opéré par un gouvernement dirigé par le parti socialiste. Pour être fixés, écoutons le président :

« Il y a un principe simple, c'est d'alléger les charges des entreprises, de réduire leurs contraintes sur leurs activités et en contrepartie, de permettre plus d'embauche et davantage de dialogue social (...). C'est sur l'offre qu'il faut agir... L'offre crée même la demande. Ce pacte couvre quatre chantiers : le premier, c'est la poursuite de l'allègement du coût du travail, nous l'avons engagé avec... Le crédit d'impôt compétitivité emploi qui s'applique cette année en 2014 : 4% d'allègement de la masse salariale, six pour cent l'année prochaine ; et bien je fixe un nouvel objectif, d'ici 2017, pour les entreprises et pour les travailleurs indépendants, ce soit la fin des cotisations familiales, ça représente 30 milliards d'euros de charges. La discussion portera donc sur l'avenir du crédit impôt compétitivité emploi, comment il peut s'inscrire dans ce processus, et sur le mode de financement de la protection sociale, c'est la condition pour que les entreprises retrouvent de la marge non pas pour leur faire plaisir, non pas pour leur accorder je ne sais quel cadeau, mais je pense qu'ici tout le monde sait que ce qu'on appelle le taux de marge des entreprises qui permet de financer l'investissement est en 2012 le plus bas de son histoire. »

Que faut-il comprendre de tout cela ?

Les patrons, les entreprises ne paieront plus de cotisation allocations familiales ils en seront progressivement exonérés pour en être totalement dispensés en 2017. Cette mesure correspond en fait à une baisse de notre salaire : la cotisation est issue des richesses produites par les salariés, elle correspond à une extension du salaire et fait partie de la rémunération globale des salariés c'est ce qu'on appelle le salaire socialisé.

Le trou dans la caisse d'allocations familiales sera alors de 30 milliards d'euros. Qui va payer à la place ? Ce sera nous, les salariés, d'une manière ou d'une autre : soit par l'augmentation de la CSG, soit par l'augmentation des impôts, TVA, carburant, taxe verte ? Mais de toute manière, c'est nous qui paierons. Sans doute, les familles paieront-elles aussi par le blocage des allocations familiales voire même leur réduction au nom de la modération de la « dépense publique », nous reviendrons sur ce terme.

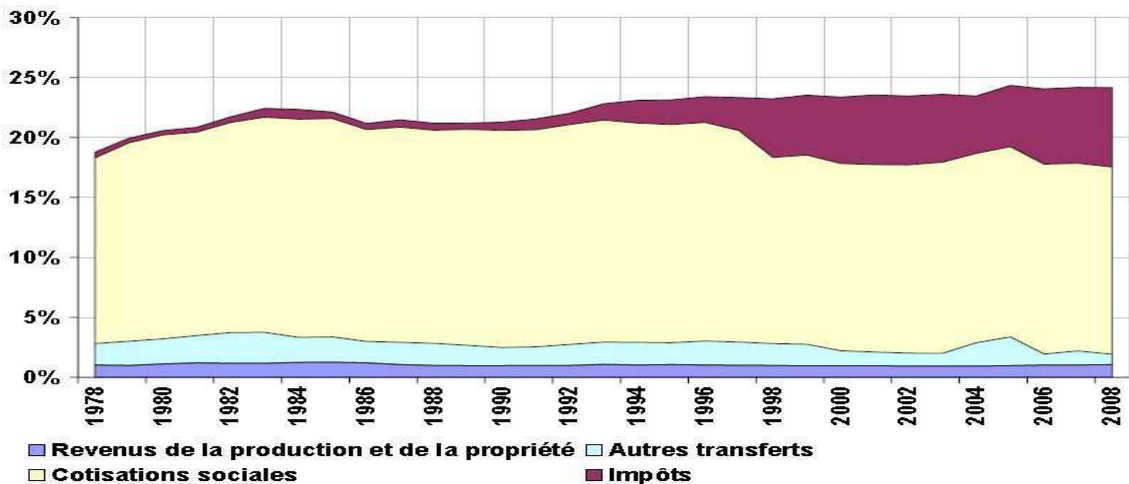
Cette mesure annonce l'accélération de la fiscalisation des recettes de Sécurité sociale. Cela signifie que de plus en plus l'ensemble de la Sécurité sociale : allocations familiales, maladie, retraite, ne sera plus financée par les cotisations mais par l'impôt c'est-à-dire par nous, les salariés. Rappelons que 60 % des recettes de l'État proviennent de la TVA et de la taxe sur les carburants, c'est-à-dire de la consommation, y compris celle des plus pauvres !

Mais le pire n'est peut-être pas là, la fiscalisation des recettes de Sécurité sociale change la nature même de la Sécurité sociale et quand le président dit qu'il entend préserver le modèle social français, il nous trompe car le modèle social français n'a jamais été financé par l'impôt mais par la cotisation. C'est une différence fondamentale puisque la fiscalisation nous ferait passer d'un système de droits pour tous financés par les richesses créées par le travail des salariés à un système étatisé financé par l'impôt et établissant une protection sociale à minima comme c'est déjà

le cas de la CSG qui est un impôt et de la CMU qui est le minima de la Sécurité sociale. Cette fiscalisation en devenir des recettes de la Sécurité sociale est prévue puisque un «Haut conseil du

financement de la Sécurité sociale» doit rendre un avis pour fin février comme le président y fait allusion dans son intervention.

Ressources des administrations de sécurité sociale en part de PIB



Source : Insee

Sur ce graphique, le secteur clair représente le volume des cotisations dans la totalité des recettes de la Sécurité sociale. On voit que le volume des cotisations diminue depuis 1991 (création de la CSG) et singulièrement depuis 1997 (transformation de la quasi-totalité de la cotisation maladie des salariés en CSG) il apparaît donc que la suppression de la cotisation allocations familiales n'est pas une mesure de circonstances mais un acte mûrement réfléchi et préparé de longue date pour transformer le financement de la Sécurité sociale dans sa globalité.

Derrière la suppression des cotisations allocations familiales c'est donc tout l'édifice de la Sécurité sociale qui est menacé.

Qui crée les richesses ?

La suppression de la cotisation allocations familiales correspond donc à une baisse de 5,4% de notre salaire. Cette mesure va faire baisser à nouveau la part du salaire (salaire direct plus cotisation) dans la valeur **ajoutée (ensemble des richesses nouvelles) créée par le travail car seul le travail des salariés crée des richesses.** C'est un abus de langage que de dire que l'entreprise crée des richesses ce sont les salariés qui travaillent qui créent des richesses où qu'ils soient, qu'ils soient dans une entreprise privée, une entreprise publique ou un service public. C'est une véritable fable que nous racontent les idéologues du capitalisme, une fable selon laquelle, seules les entreprises privées créeraient de la richesse alors que le public en dépenserait. Dans l'idéologie capitaliste, la production est toujours privée et la dépense publique : c'est un mensonge qui permet de dresser les salariés du privé contre ceux du public pour mieux exploiter les uns et les autres.

Prenons un exemple : une infirmière dans le secteur privé produirait alors qu'une infirmière à l'hôpital public dépenserait. C'est ce que nous racontent les économistes chargés de protéger l'idéologie capitaliste, mais c'est insensé. Les deux infirmières produisent, elles produisent du soin qui

à la même valeur mais l'une, à l'hôpital, produit sans capital ni dividende alors que l'autre dans le privé est tenue de produire, en plus, du dividende pour les actionnaires de son entreprise qui, eux, ne produisent rien.

Prenons un autre exemple : un salarié d'une entreprise privée de travaux publics qui refait un trottoir produirait, alors que le fonctionnaire territorial qui refait le même trottoir lui dépenserait ! On voit bien là la supercherie des idéologues du capitalisme pour tromper ceux qui produisent les richesses c'est-à-dire tous ceux qui travaillent, salariés, travailleurs indépendants.

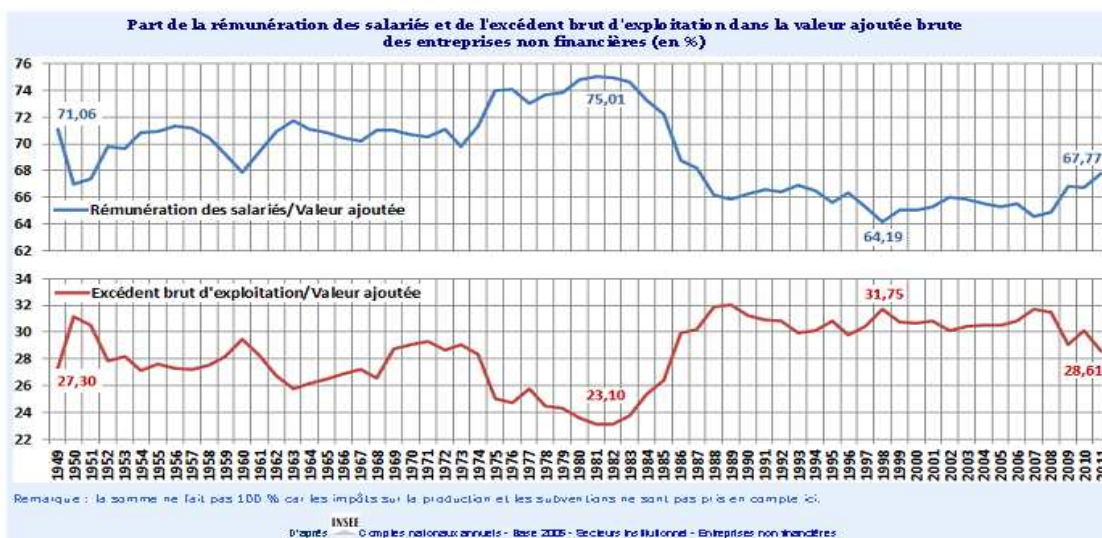
La réalité c'est que certains, les fonctionnaires en particulier produisent de la valeur débarrassée du capital, de l'injonction de produire des dividendes, débarrassée du marché du travail, c'est cela qui est insupportable pour les capitalistes qui ont tellement d'argent qu'ils ne savent plus où le faire fructifier.

C'est cela la crise. En exigeant de se débarrasser des cotisations sociales, le capital ne vise rien d'autre qu'à augmenter ses dividendes, c'est l'histoire qui nous l'enseigne !

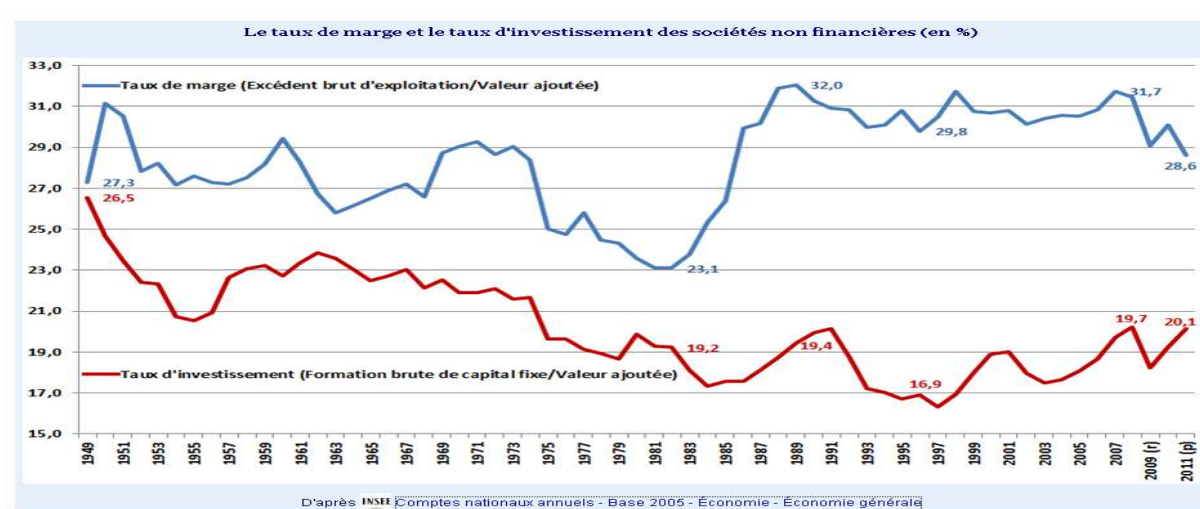
On nous a déjà fait le coup !

Qui nous a déjà fait le coup ? Les mêmes en 1982. Le président de l'époque s'appelait François Mitterrand, il était socialiste, le premier ministre s'appelait Pierre Mauroy, il était socialiste, le président du CNPF (le Medef n'existait pas encore) s'appelait Yvon Gattaz c'était le père de l'actuel président du Medef Pierre Gattaz. Lorsque le

premier ministre instaura son plan de rigueur Yvon Gattaz président du CNPF déclara dans une assemblée du patronat qui suivit cette décision : « nous avons là, une occasion historique de faire baisser durablement les salaires dans ce pays » c'était bien vu, et vous pouvez juger du résultat ci-dessous.



La courbe du haut représente la part des salaires et cotisations dans la valeur ajoutée des entreprises, vous constaterez l'effondrement à partir de 1982 qui va amener la part des salaires à un niveau inférieur aux années 1950, 1960. Puis la courbe du bas représente l'excédent brut d'exploitation (le profit) divisé par la valeur ajoutée. Cette grandeur s'appelle le taux de marge dont parle le président de la république dans sa conférence de presse. Cet effondrement des salaires dans la valeur ajoutée a-t-il favorisé les investissements ? Le graphique ci-dessous prouve que non.



La courbe du haut représente le taux de marge, c'est la même courbe que celle du bas sur le précédent graphique, on voit immédiatement qu'il est faux de prétendre comme le fait le président de la république que le taux de marge des entreprises est le plus faible de toute l'histoire : le taux de marge actuelle est bien plus élevé que dans les années 1950, 1960 où il n'y avait pas 5 millions de chômeurs !

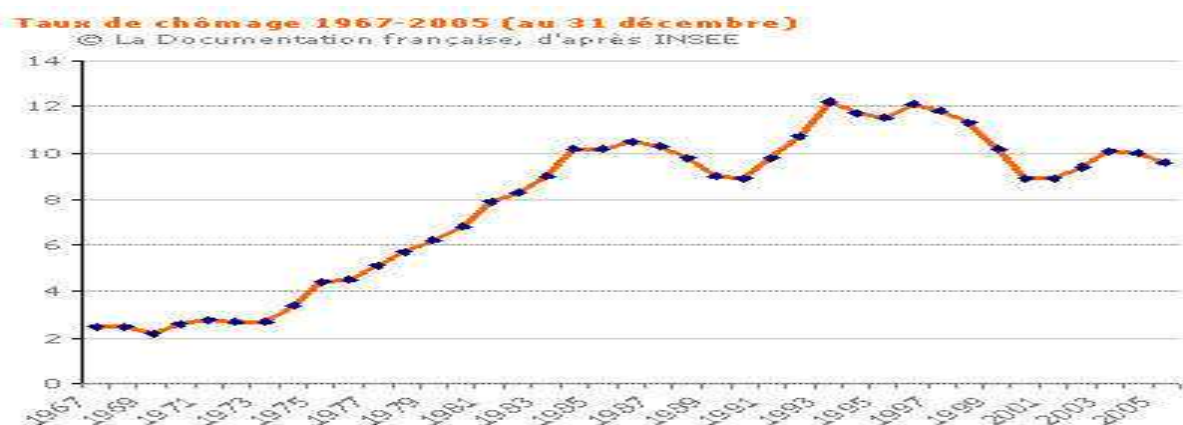
La courbe du bas représente le taux d'investissement, on remarquera que l'effondrement des salaires de 1982 n'a en rien favorisé l'investissement celui-ci continue de diminuer depuis 1962.

Le président de la république a également déclaré dans sa conférence de presse qu'il allait procéder à des chocs de simplification. Là aussi, on nous a déjà fait le coup : en 1986 le président c'est François Mitterrand, le premier ministre c'est Jacques Chirac le président du CNPF c'est Yvon Gattaz et celui-ci réclame à cor et à cri la suppression de l'autorisation administrative de licenciement, il promet même la création de centaines de milliers d'emplois en échange de cette suppression. Le gouvernement Chirac de

l'époque va supprimer l'autorisation administrative de licenciement et des emplois nous n'en verrons jamais la couleur, bien pire, la suppression administrative de licenciement va permettre l'envolée de charrettes de suppressions d'emplois dans les entreprises dans les années qui vont suivre.

Ni l'effondrement des salaires de 1982, ni la suppression administrative de licenciement de 1986 n'ont créé d'emplois, la preuve avec le graphique ci-dessous.

L'évolution du chômage en France au cours des 40 dernières années



Si le graphique montre une envolée continue du chômage, l'effondrement des salaires de 1982 n'a eu aucune efficacité, la suppression de l'autorisation administrative de licenciement de 1986 n'a eu aucune efficacité, les allégements de cotisations à partir des années 90 et jusqu'à aujourd'hui (30 milliards par an) n'ont eu aucune efficacité.

Depuis 2005, le chômage a repris son envolée pour atteindre des records : près de 5 000 000 de personnes recherchent un emploi à temps complet pour pouvoir avoir une vie à temps complet ! Et pourtant les cadeaux somptueux au patronat se poursuivent.

Refuser le marché de dupes

Ce qui se prépare, compte tenu des propos du président de la république, c'est un nouveau marché de dupes qui prétend baisser notre salaire socialisé, remettre en cause le financement de la Sécurité sociale pour d'hypothétiques créations d'emplois dont l'histoire nous enseigne qu'elles n'arriveront jamais. Dans beaucoup d'endroits les

patrons imposent des réductions du salaire direct toujours avec le chantage à l'emploi, alors, demain, on nous demandera d'abandonner quoi ? Des congés payés en moins ? Les 40 heures payées 35 sont déjà une réalité dans certaines entreprises. Allons-nous continuer à nous laisser plumer pour gaver de dividendes les rentiers !

Il faut tout au contraire exiger : l'augmentation des salaires, des pensions et des retraites. Compte tenu des retards accumulés il faut revendiquer des augmentations de 10 à 15 %. Il faut exiger l'augmentation des cotisations employeurs au lieu d'accepter leur suppression. Il faut mettre fin à la concurrence ravageuse des salariés organisée par l'union européenne pour le plus grand bénéfice du capital. Pour cela, ne comptons que sur nous-mêmes, c'est par des grèves et des manifestations qu'historiquement les travailleurs ont conquis leurs acquis sociaux, cela aussi c'est l'Histoire qui nous l'enseigne.

Bourges le 24 janvier 2014